

BAREMES APPLICABLES DE TGAP AUX INSTALLATIONS DE STOCKAGE ET AUX INSTALLATIONS DE TRAITEMENT THERMIQUE DE DECHETS DANGEREUX

janvier 2018

Selon l'article 266 *nonies* du Code général des impôts (CGI), les taux de TGAP applicables pour 2018 sont les suivants :

Désignation des matières ou opérations imposables	Unité de perception	Quotité en euros	Quotité en euros
		2017	2018
Déchets réceptionnés dans une installation de traitement thermique ou de tout autre traitement de déchets dangereux, ou transférés vers une telle installation située dans un autre Etat	Tonne	12,78	12,81
Déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets dangereux ou transférés vers une telle installation située dans un autre Etat	Tonne	25,57	25,62